

Compte-rendu du Conseil Municipal **Jeudi 13 février 2020**

L'an deux mil vingt, le 13 février à 19h15, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Fublaines dûment convoqués le 6 février 2020, se sont réunis sous la Présidence Du Maire, Monsieur Patrick BRIET.

Étaient présents : Patrick BRIET, Patrick FAYE, Dominique JOLY. Déborah COURTOIS, Ingrid GIRAUD, Michaël JEGOUDEZ-ALLART, Alain SIGLER, Jacqueline VILLER, Patrick MIKALEF,

Absents excusés : Claudine MEZE, Nicolas WAMBERSIE,

Absents : Emmanuelle DELOZANNE, Elisabeth CHABLAOUI,

Pouvoirs :

Christèle CABON à Jacqueline VILLER

Antoine COSTA à Déborah COURTOIS

Secrétaire de séance : Ingrid GIRAUD

Ouverture de la séance : 19h15

Ordre du Jour :

- Compte de gestion 2019
- Compte administratif 2019 et affectation du résultat
- Dissolution de l'Association Foncière de Remembrement
- SDESM : groupement de commande d'énergie 2020-2025
- Réaffectation participation transports sorties scolaires
- Questions diverses

En introduction de la séance, Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Décembre 2019.

Aucune remarque n'est formulée.

- **A l'unanimité des membres présents, le compte rendu est approuvé.**

- Compte de gestion 2019

Monsieur le Maire présente le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- **A l'unanimité les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur.**

- Compte administratif 2019

Mme COURTOIS procède à la lecture des comptes de dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement de l'année 2019.

Il en ressort sur l'exercice 2019 :

- Un excédent de fonctionnement de : **462 294.51€**
- Un excédent sur l'investissement de : **439 583.71€**
- des restes à réaliser de **204 314.62 €** en recettes d'investissement
- des restes à réaliser de **441 456 .09 €** en dépenses d'investissement

Soit un résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2019 de **901 878.22€**

Les membres décident de laisser l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement.

Après lecture, il est demandé à Monsieur le Maire de se retirer de la salle pour procéder au vote du compte administratif 2019. En son absence, Mme COURTOIS est nommée présidente de séance.

- **A l'unanimité des membres présents, le CA 2019 est approuvé.**

- Dissolution de l'Association Foncière de Remembrement :

Mr le maire expose aux membres du conseil municipal que sur saisine de la Direction Départementale des Finances Publiques, la Préfecture de Seine et Marne demande l'avis du Conseil Municipal pour la dissolution d'office de l'association foncière de remembrement (AFR) de Fublaines, qui n'a plus d'activité réelle en lien avec son objet.

- **A l'unanimité les membres du conseil municipal votent la dissolution de l'AFR**

- SDESM : groupement de commande d'énergies 2020-2025 :

Monsieur le Maire informe avoir reçu un courrier du SDESM pour l'extension du groupement de commande d'énergie.

En effet, à partir de janvier 2021 les tarifs réglementés ne seront plus en vigueur.

De ce fait, concernant l'électricité il est nécessaire de voter le rattachement au SDESM ainsi que les modalités financières. Le SDESM va choisir les fournisseurs pour nous et négocier les tarifs à partir de mars 2020.

- **A l'unanimité les membres du Conseil municipal votent le rattachement au SDESM.**

- Réaffectation participation transports sorties scolaires :

Monsieur le Maire informe avoir eu une demande de la part de l'équipe enseignante afin d'affecter la subvention prévue pour les sorties scolaires (2500 €), à la venue d'intervenants au sein de l'école.

En effet, cette année scolaire, l'équipe enseignante a fait le choix de ne pas effectuer de sorties scolaires mais de privilégier les interventions de personnes extérieures (Kapla, spectacles ...).

Les membres du conseil précisent qu'ils souhaiteraient avoir un planning des prestations ainsi qu'un compte rendu d'activités.

- QUESTIONS DIVERSES :

- Mr le Maire informe le Conseil municipal que la société GDSA 77, nous a fait parvenir un courrier pour préciser que le budget de 1 000€ non utilisé en 2019 sera reconduit pour l'année 2020, puisqu'aucune intervention n'a été faite sur la commune. Un avenant à la convention devra être rédigé en ce sens.

- Monsieur le Maire explique que la commune est en attente des matériaux pour la toiture du lavoir. Une fois que la toiture sera faite, la société fera le crépi de celui-ci.

Monsieur le Maire explique qu'il y a eu beaucoup d'imprévu lors de la réfection de ce lavoir ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires de 25 000€.

Mr Faye précise que l'entreprise Tétard a effectué des travaux solides et à prix raisonnable.

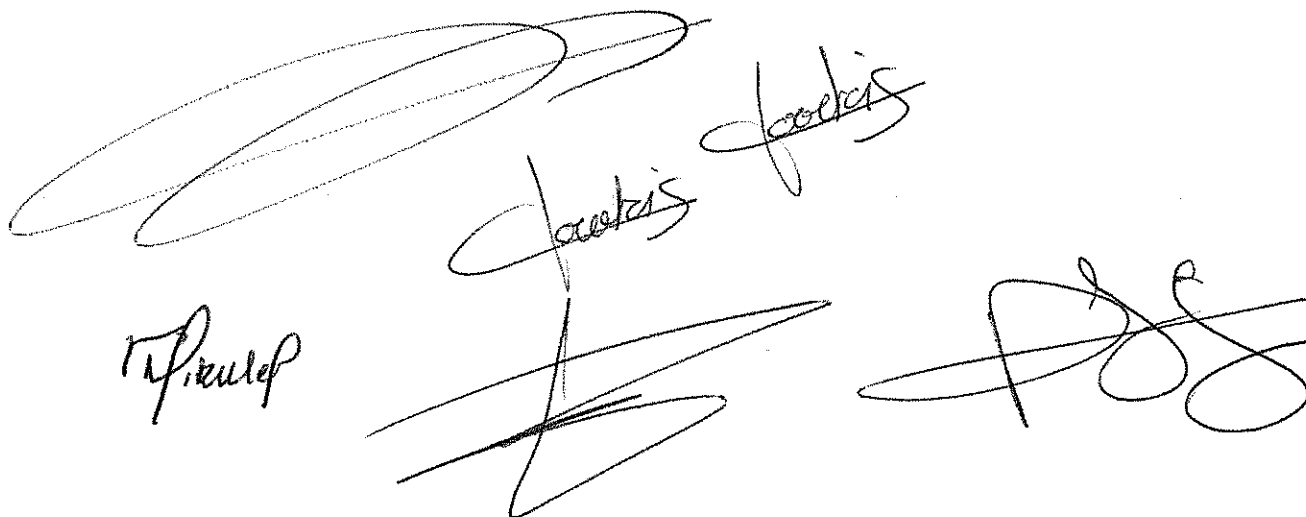
- Mr le maire informe les membres que les travaux ont débuté pour la construction de la 7^{ème} classe sous le préau.

- Madame Viller informe qu'une dalle est tombée au cimetière près du columbarium.

- Madame Viller demande de nouveau la mise en place d'une ruche à livre au sein de la commune.

- Monsieur Albrespy, membre du public, prend la parole afin de parler de l'AFR et donner des informations sur son historique.

Fin de la séance 20h15



The image shows several handwritten signatures and scribbles. On the left, there is a large, loopy scribble. Below it, the name 'M. Piculep' is written in cursive. In the center, there is a signature that appears to be 'J. Albrespy' with a large, sweeping stroke underneath. To the right, there is another signature that looks like 'M. Viller' and a large, stylized scribble.